

## **Départs en retraite non remplacés : l'AFP s'apprête à marquer contre son camp**

**Paniquée par les dernières projections commerciales pour 2026 et pressée de trouver des économies pour surmonter le choc, la direction de l'AFP s'apprête à consulter les élu.e.s du personnel sur un plan d'incitation à des départs à la retraite, sans remplacements, qu'elle veut immédiatement mettre en œuvre sans avoir la moindre idée de comment pouvoir continuer à assurer la mission d'intérêt général de l'agence avec 70 postes en moins.**

Le moins que l'on puisse dire c'est que la direction n'apas beaucoup avancé dans sa réflexion depuis la sinistre vidéo du 13 juin, où le PDG a annoncé une probable économie de 10 à 12 millions d'euros à trouver en 2026, ni depuis le CSE du 11 juillet où Fabrice Fries a dévoilé son idée révolutionnaire d'inciter les retraitables de l'agence à prendre leur retraite, en plus de geler les postes à l'expatriation à venir.

Après un grand vide estival, à peine troublé par la diffusion de "nouvelles consignes éditoriales" par la rédaction en chef centrale – sans plus d'explications sur la manière dont elles seront appliquées ni sur le fameux "faire moins et mieux" cher à la direction de l'Information – les élu.e.s ont cru qu'ils en sauraient plus lors d'un CSE extraordinaire le 5 septembre. Las ! La direction dit vouloir donner jusqu'à 5 mois de salaire pour inciter au départ, mais élude la question des suppressions de postes et de la répartition de la charge de travail.

Idem lors de la réunion "d'échanges" avec les syndicats organisée le 19 septembre. La direction annonce surtout qu'elle offrira désormais jusqu'à 7 mois de salaire aux retraitables, soit une année de salaire avec les indemnités conventionnelles. Un nouveau coup de pouce qui laisse deviner que le plan initial n'était pas assez "incitatif" pour obtenir les 40 départs souhaités en France, auxquels devront s'ajouter 30 départs parmi le personnel de statut local.

### **Risque de surcharge de travail**

Mais mi-septembre, toujours pas d'indication de nos dirigeants sur une méthode ou un mode opératoire pour éviter de dégrader la couverture de l'agence et sa mission d'intérêt général (MIG), alors que les départs devraient s'échelonner entre le 1er décembre 2025 et le 1er avril 2026. C'est-à-dire demain.

Et quid pour s'assurer qu'il n'y aura pas de surcharge de travail pour celles et ceux qui restent ? La direction n'a pas su répondre à cette question cruciale lors de la Commission santé (CSSCT) qui s'est tenue le 22 septembre, où elle a pourtant confirmé la rumeur qu'elle travaillait sur la suppression d'un poste dans chaque service et bureau en France... "Mais pas tous !", a-t-elle tenté de rassurer sans arriver à convaincre. Et sous les questions à répétition de quelques élu.e.s, la direction n'a eu qu'une seule réponse, qui peut se résumer à la formule : "Tant que nous ne savons pas qui veut partir en retraite, nous ne pouvons pas savoir ce que nous allons faire"... Alors en avant toute, et on verra bien ce qui se passera...Quelle stratégie !

Et tout indique que nous n'en saurons pas beaucoup plus lors du CSE du 26 septembre où les élu.e.s du personnel sont censé.e.s rendre un avis sur ce projet d'incitation aux départs en retraite, sans toutefois pouvoir se prononcer sur le projet du non-remplacement des partants, alors que ce dernier va sans doute perturber profondément la rédaction et ses fonctions supports, et mettre sous tension tous les salariés.

### **Perte de savoir et de compétences**

Quelle perte aussi pour l'agence qui sera sans doute incapable dans un délai aussi court avant les premiers départs à la retraite - entre deux et trois mois selon la catégorie de personnel - d'assurer le transfert des compétences et des savoir-faire de ceux qui partent ! Et aussi pour les journalistes, la possible perte des liens avec leurs sources, alors même que la rédaction en chef a émis le souhait dans ses nouvelles consignes rédactionnelles de "bâtir de solides réseaux de sources".

Interpellée par SUD, la direction n'en démord pas : elle fera tout pour supprimer 70 postes, vaille que vaille, et cela même si le financement de ce plan n'a pas encore été bouclé. Après un refus de l'Etat d'accorder une avance sur la subvention annuelle versée au titre de notre MIG, l'AFP s'apprête à emprunter plus de 2 millions d'euros auprès de banques privées.

**Face à la précipitation de la direction et au flou total sur la façon dont elle va gérer les bouleversements à venir, les élu.e.s de SUD entendent s'opposer fermement à cette réduction des effectifs. Car si nous comprenons le souhait des retraits de "prendre le plan", nous refusons en revanche de sacrifier l'avenir et les conditions de travail de celles et ceux qui restent. Nous refusons cette stratégie contre-productive qui menace l'avenir de l'agence et sa mission d'intérêt général.**

Paris, le 24 septembre 2025

**SUD-AFP (Solidaires-Unitaires-Démocratiques)**

